

Mesures canicule en faveur des écoles

Lundi 22 et mardi 23 juin, en raison des fortes chaleurs annoncées, les parents qui peuvent garder leurs enfants à domicile sont invités à en informer l'école et le service scolaire de la mairie.



Lundi et mardi

Après concertation avec l'Inspection de l'Éducation nationale et la sous-préfecture, la Ville invite les familles qui le peuvent à garder leur(s) enfant(s) à la maison lundi et mardi.



Écoles ouvertes

Les familles qui auront besoin



Objectif

Limiter le nombre d'enfants



Périscolaire maintenu

Accueil du matin, restauration

Épisode de fortes chaleurs : appel au volontariat des familles

Face aux températures exceptionnellement élevées constatées dans les écoles de la commune (plus de 30°C dans plusieurs salles de classe) et aux prévisions annonçant une aggravation de la chaleur lundi et mardi, la Ville de Saint-Nom-la-Bretèche, en concertation avec l'Éducation nationale et les services de l'État, invite les familles qui le peuvent à garder leurs enfants à domicile durant ces deux jours.

Cette mesure est basée sur le volontariat : les écoles restent ouvertes et les enfants dont les familles n'ont pas d'autres solutions seront accueillis normalement. Les services périscolaires (accueil du matin et du soir, restauration scolaire) seront également maintenus.

L'objectif est de limiter le nombre d'élèves présents afin de préserver les meilleures conditions d'accueil possibles malgré la chaleur.

Les familles qui auront besoin que leur(s) enfant(s) soi(en)t accueilli(s) à l'école sont invités à en informer rapidement l'école et le service scolaire.

Merci à toutes les familles pour leur compréhension et leur coopération face à cette situation exceptionnelle. La Ville continuera à suivre l'évolution des conditions météorologiques et communiquera toute nouvelle mesure si nécessaire.